



Peut on avoir un visa parès une oqtf

Par **izig**, le **19/08/2009** à **18:10**

Bonjour, je suis un jeun camerounaise je suis entré sur le territoire français avec un visa étudiant en 2002, j'ai obtenu à chaque fois mon titre de sejour sans problème, il y a 2 ans j'ai changer de filière, cette année j'ai demandé le renouvellement de mon titre de sejour qui m'a été refusé suivi d'une oqtf car je m'inscrivais pour la 3ème fois en 3ème année de licence. Mes questions sont:

1-Est ce que si je rentre dans mon pays ou bien si je fias dans un autre pays est ce que je peux revenir en france en demandant un visa long séjour , est ce que l'oqtf ne posera pas de problèmes?

2-j'ai introduit la demande de recours au près du TA est ce que j'ai ses chances de rester en france j'ai pris un avocat obtenu une aide juridiscionnelle. Ma defense est basé sur le fait que j'ai de la famille ici et que j'ai obtenu partiellement mon année et je pourrais etre diplômé en janvier.

Merci à tous

Par **anais16**, le **21/08/2009** à **14:52**

Bonjour,

impossible de vous dire si le recours aboutira favorablement, tout dépend du dossier fournir par votre avocat.

Sachez qu'une OQTF, comme son nom l'indique, oblige à quitter le territoire français. Une fois l'OQTF executée, que la personne est repartie et en a prévenu la Préfecture, l'OQTF n'est plus exécutoire.

Il est donc ensuite tout à fait possible de refaire une demande de visa pour la France ou un autre pays. Le reste est sous réserve bien sûr d'acceptation du consulat...